



Recherche en un coup d'œil

Validation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité repondérée pour les délinquantes

MOTS CLÉS : Échelle de classement par niveau de sécurité, validation, repondération, délinquantes, niveau de sécurité, Cote de sécurité

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le placement de délinquants selon le niveau de sécurité approprié est une décision cruciale concernant l'incarcération qui influence les conditions de vie des détenus, leur accès à la collectivité et les choix de programmes qu'on leur offre, de même que la sécurité publique. À ce jour, le Service correctionnel du Canada (SCC) a utilisé l'Échelle de classement par niveau de sécurité (ECNS) pour éclairer les décisions concernant la Cote de sécurité à attribuer aux délinquantes. Cependant, cette échelle a été conçue à l'origine pour les délinquants, et les validations antérieures de cet instrument à l'aide d'un échantillon de délinquantes ont donné des résultats variables. Ces travaux antérieurs ont montré qu'un nombre disproportionnellement élevé de délinquantes autochtones faisaient l'objet d'une recommandation visant un placement dans un établissement à sécurité moyenne et maximale. Le présent rapport vise à repondérer l'ECNS afin d'augmenter sa validité à l'égard des délinquantes autochtones et non autochtones.

Ce que nous avons fait

Les délinquantes qui avaient fait l'objet d'un classement initial par niveau de sécurité de juin 2007 à avril 2011 ont été réparties au hasard entre deux groupes, soit un échantillon de référence et un échantillon de validation. Au total, 541 délinquantes (143 délinquantes autochtones et 398 délinquantes non autochtones) faisaient partie de l'échantillon de référence, tandis que 542 délinquantes (143 délinquantes autochtones et 399 délinquantes non autochtones) faisaient partie de l'échantillon de validation.

La repondération de l'ECNS, au moyen de la méthode de Nuffield, a été entreprise à l'aide de l'échantillon de référence dans le but d'accorder un plus grand poids aux éléments de l'échelle qui avaient les plus grandes valeurs de prédiction de l'adaptation ultérieure des délinquantes au milieu carcéral. À la suite de la repondération, la validité de l'échelle a été analysée à la fois pour l'échantillon de référence et pour celui de validation.

Ce que nous avons trouvé

Les résultats ont montré que la repondération de l'échelle augmentait la mesure dans laquelle l'ECNS faisait des prédictions justes quant aux accusations d'infractions disciplinaires et aux incidents en établissement ultérieurs pour l'échantillon complet de délinquantes et pour le sous-échantillon de délinquantes non autochtones. Ces

améliorations n'ont pas été observées dans l'échantillon de délinquantes autochtones. Par exemple, la repondération de l'échelle a permis de réduire légèrement le nombre disproportionné de délinquantes autochtones faisant l'objet d'un placement à un niveau de sécurité élevé. Cependant, les délinquantes autochtones ont continué d'être surreprésentées aux niveaux de sécurité moyenne et maximale.

Dans l'ensemble, la repondération a légèrement amélioré l'échelle pour les délinquantes non autochtones, mais a eu un effet moindre pour les délinquantes autochtones. Compte tenu de ces tendances différentes et de l'ampleur limitée des améliorations, l'échelle repondérée ne sera pas mise en œuvre.

Ce que cela signifie

Au bout du compte, on a conclu que, même si la repondération améliore l'échelle pour les délinquantes non autochtones, la taille relativement faible de l'échantillon de délinquantes autochtones a limité la mesure dans laquelle les données qui les concernaient ont influencé la repondération et, ainsi, la validité de l'échelle repondérée pour les délinquantes autochtones. D'autres approches pourraient améliorer le classement initial selon le niveau de sécurité pour les délinquantes, comme la repondération distincte de l'échelle pour les délinquantes autochtones et non autochtones.

Pour de plus amples renseignements

Rubinfeld S. (2014). *Validation de l'Échelle de classement par niveau de sécurité repondérée pour les délinquantes*. Rapport de recherche R289. Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou pour toute autre demande de renseignement, veuillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez aussi consulter le site Web pour obtenir la liste complète de nos publications de recherche.

Préparé par : Sara Rubinfeld